

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Fédération Française de Motocyclisme
Comité départemental 77
Tél. : 01.60.02.03.60
liguemoto.idf@wanadoo.fr
www.liguemoto-idf.org

UFOLEP 77
Directeur départemental
Ufolep
Tél. : 01 64 87 12 62
ufolep.usep77@wanadoo.fr
www.ufolep.usep77.free.fr

CODEVER
Délégué départemental 77
Tél. : 0820 20 11 80
(0,09 €/min)
codever77@codever.fr
www.codever.fr

Association Fédératrice Française de Quad
Délégation départementale de quad de loisirs et de randonnée touristique 77
Tél. : 01 64 38 87 94
dd77quad@orange.fr
www.ffq.fr

UniTT
Tél. : 01 64 35 50 93
unitt77@free.fr
www.unitt.fr

Fédération Française de 4X4
Comité départemental 77
Tél. : 01 64 38 87 94
cd77ff4x4@yahoo.fr
www.ff4x4.com

Maison de la Sécurité Routière/ Association « Communes en route pour la vie »
Tél. : 01 64 38 87 94
msr.77@orange.fr
www.maison-securite-routiere-77.com

MES DROITS ET MES DEVOIRS

Je consulte sur
www.legifrance.gouv.fr le :

- Code de l'environnement (article L362-1 à L362-8)
« En vue d'assurer la protection des espaces naturels, la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur. » (art. L362-1)
- Code général des collectivités territoriales,
- Code de l'urbanisme,
- Code de la route,
- Code forestier.

CHARTE DE BONNES PRATIQUES DES LOISIRS MOTORISÉS



CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

POUR CONTRIBUER À UNE PRATIQUE DURABLE
DES LOISIRS MOTORISÉS :

“ JE RANDONNE EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT ET LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE...”

- J'adopte un comportement respectueux de la faune et de la flore.
- Je fais attention aux risques d'incendie en période sèche.
- Je respecte les chemins, leurs abords et les interdictions matérialisées.
- Je participe à des actions de protection de l'environnement et j'emporte tous mes déchets.
- Pour faire demi-tour, je cherche une zone adéquate sans sortir du chemin.
- Je veille à la conformité de mon véhicule avec les normes en vigueur (bruit, pollution, pneus...).

“ JE RANDONNE AVEC COURTOISIE ET DISCRÉTION...”

- J'évite de randonner en groupe trop important.
- Je suis discret à l'abord de zones fréquentées par d'autres usagers et des zones d'habitation.
- Je me range et je roule au pas lors de la rencontre d'autres usagers (randonneurs, chasseurs, pêcheurs, engins agricoles et forestiers, etc.).
- Je me range et je coupe mon moteur lorsque je croise des cavaliers.
- Je favorise le dialogue et je salue.
- J'évite autant que possible les chemins balisés les plus fréquentés.
- Je redouble de prudence sur les itinéraires balisés et en période de chasse.

“ JE RANDONNE TOUT EN ASSURANT MA SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES USAGERS...”

- Je roule avec un véhicule dont les éléments de sécurité sont en bon état.
- Je porte un équipement de sécurité adapté.
- J'emporte du matériel de communication et de secours.
- J'adapte ma vitesse aux conditions de circulation (météo, visibilité, fréquentation...) et en groupe, je respecte une distance de sécurité entre les véhicules.
- J'évite de rouler seul et j'informe mes proches de mon itinéraire.
- J'informe les communes et les associations de pratiquants des problèmes de sécurité dans les chemins.

“ JE RANDONNE EN CITOYEN RESPONSABLE, MON COMPORTEMENT ENGAGE CELUI DES AUTRES PRATIQUANTS...”

- Je respecte le code de la route qui s'applique également dans les chemins.
- Je respecte les interdictions matérialisées : panneaux et barrières.
- Je m'interdis de rouler en hors-piste et de parcourir le lit des cours d'eau.
- Si je dois traverser un cours d'eau à gué, je le fais aux endroits prévus à cet effet.
- Je m'interdis d'utiliser un véhicule non homologué.

Je sensibilise
les autres pratiquants
aux bonnes pratiques

J'adhère à cette charte
et demande mon autocollant
sur www.seine-et-marne.fr

